

## DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/12-568-1408 du 09/07/2012

### COMPOSITION DE LA COMMISSION DISCIPLINAIRE APPLICABLE AUX CANDIDATS AU BACCALAUREAT

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme OLIVIER-GUINARD - tel : 04 42 91 71 83 - fax : 04 42 91 75 02

#### Le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille Chancelier des universités

- VU** la loi du 23 décembre 1901 modifiée réprimant les fraudes dans les examens et concours publics.
- VU** L'article L 331-3, du Code de l'éducation
- VU** le décret n° 92-657 du 13 juillet 1992 modifié relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur.
- VU** le décret n° 2012-640 du 3 mai 2012, relatif à la procédure disciplinaire applicable aux candidats au baccalauréat.

#### ARRETE

**Article premier** : La composition de la commission disciplinaire prévue à l'article 2 du décret du 3 mai 2012 est ainsi composée pour la session 2012.

**Président :**

Madame Peyron-Bonjan Christiane, professeure des universités, Aix-Marseille Université

**Suppléant :**

Monsieur Sebagh Thierry, professeur des universités, Aix- Marseille Université

**Membres du jury :**

Titulaires	Suppléants
Madame Levicky Agnès, IA IPR vice présidente	Madame Giovannoni Laurence, IA IPR
Monsieur Serris Claude, IA IPR	Monsieur Attali Gérald, IA IPR
Monsieur Pernet Claude Proviseur du lycée de l'Arc Orange	Monsieur Capion Alain, proviseur du lycée Val de Durance Pertuis
Monsieur Rigat Pierre enseignant au Lycée Adam de Craponne, Salon de Provence	Monsieur Bernard François enseignant au Lycée international de Luynes.
Monsieur Cavanna Thierry , étudiant	Madame Mahboubi Adela ,étudiante
Monsieur Legendre Elie lycéen au lycée Aristide Briand Gap	Monsieur Buffet Jean-Louis ,lycéen au lycée Pierre Mendès France Vitrolles

**Article 2:** Le Secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence le, 03 juillet 2012.

*Signataire : Bernard Dubreuil, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités*

*Signataire : Bernard DUBREUIL, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités*

